

## JUSTICE

# L'incroyable victoire des antipubs

**M**ême eux ne s'y attendaient pas. La justice a relaxé hier matin deux membres du collectif antipub des Déboulonneurs, poursuivis par le parquet pour avoir « barbouillé » cinq panneaux publicitaires sur les Champs-Élysées, le 26 janvier 2008. « Nous sommes très heureux, c'est une première pour nous après 12 procès précédents où nous avons été condamnés à chaque fois », explique Nicolas, porte-parole des Déboulonneurs.

Plus que la relaxe, c'est le motif du jugement qui a complètement surpris les observateurs : le tribunal a estimé que les messages des antipubs ne relevaient pas de la « dégradation », mais de la « liberté d'expression ». « C'est une véritable révolution » estime Yvan, 51 ans, écrivain et

« Désormais, la balle est dans le camp des politiques, à eux d'instaurer un vrai débat sur la pollution publicitaire »

NICOLAS, MILITANT CHEZ LES DÉBOULONNEURS

« barbouilleur » militant depuis 2001. « Il y a une vraie possibilité de jurisprudence, poursuit Nicolas, mais notre but, ce n'est pas de dire : *Allez-y, dégradez, déchirez, attaquez-vous aux publicités !* Nous sommes responsables et d'ailleurs, à partir d'aujourd'hui, nous arrêtons nos actions. Désormais, la balle est dans le camp des politiques, à eux de prendre leurs responsabilités, d'instaurer un vrai débat sur la pollution publicitaire. » Quelques membres des Déboulonneurs ont été reçus hier au cabinet de



A leur grande surprise, les militants antipubs des Déboulonneurs ont été relaxés hier matin par le tribunal. Ils étaient poursuivis pour avoir « barbouillé » cinq panneaux publicitaires sur les Champs-Élysées, le 26 janvier 2008. Par le passé, la justice n'avait pas hésité à condamner des militants qui s'en étaient pris, comme ici en photo, à des affiches dans le métro. (LP/OLIVIER CORSAN.)

Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie. « Ce jugement est providentiel, car il tombe en pleine élaboration de la loi Grenelle 2, explique Nicolas. Il y a des dispositions sur la publicité, mais elles sont insuffisantes. C'est l'occasion de faire un vrai texte avant l'examen de la loi à l'Assemblée, début mai. »

Pour les affichistes et les professionnels de la publicité, le jugement sonne comme un glas. « Je n'ai pas eu

connaissance précisément du jugement, donc il m'est difficile de me prononcer, explique Stéphane Dotte-londe, de l'Union professionnelle de la publicité extérieure. Nous ne sommes pas contre la liberté d'expression, mais pour nous, il est inadmissible de se faire justice soi-même. Pour débattre de la publicité, il y a plein de moyens : la concertation, la politique, les procédures juridiques, sans avoir besoin de recourir à des

barbouillages. » Benoît Régent, spécialiste de l'affiche chez Posterscope, s'inquiète de ce « signal ». « Ce n'est pas forcément très bon, cela risque d'encourager des comportements agressifs. Les actions des Déboulonneurs sont paradoxales : ils sont meilleurs en marketing que nous, ils utilisent beaucoup mieux le système de communication qu'ils affirment pourtant dénoncer ! »

SÉBASTIEN RAMNOLUX

## VIVRE À PARIS

XIX<sup>e</sup>

### Les artistes réclament « un nouveau souffle » au 104

Une petite centaine d'artistes, intellectuels et militants associatifs occupent symboliquement depuis jeudi le 104, lieu culturel parisien lancé il y a un an. Ils réclament « une nouvelle impulsion » pour ce site, les anciennes pompes funèbres de la rue d'Aubervilliers, qui est en attente d'une nouvelle direction. Sur place, les artistes veulent « prendre collectivement la direction » des lieux le temps qu'une nouvelle direction artistique arrive. Jean-Marc Adolphe, qui dirige la revue « le Mouvement », dénonce notamment le manque d'ouverture de cet équipement sur le quartier. A ce jour, 56 candidats ont déposé un dossier pour la reprise. D'ici à juillet, une sélection devrait être faite.

XVII<sup>e</sup>

### Talus Taylor fête les 40 ans de « Barbapapa »

A l'occasion des 40 ans de « Barbapapa », Talus Taylor, son auteur, dédicacera cet après-midi un livre comprenant six posters. Barbapapa, mais aussi Barbamaman et tous ses enfants sont nés en France sur une nappe en papier d'une brasserie parisienne.

■ Signature aujourd'hui à la Fnac des Ternes, 30, avenue des Ternes, à partir de 15 heures.